



Reparation abusive

Par **duc de janon**, le **14/03/2008** à **20:33**

bonjour .

je suis locataire d'un appartement , l'interphone etait en panne . mon propriétaire a fait venir une entreprise pour changer le combiné d'interphone sans me dire que se serai a moi de payer la facture. j'ai recue la facture a ma grande surprise . est ce que c'est a moi de regler cette facture alors que je n'est rien demander ? merci pour votre reponce .

Par **Erwan**, le **16/03/2008** à **12:55**

Bjr,

si vous n'êtes pas responsable de la panne de l'interphone, ce n'est pas à vous de payer.

En effte, le bailleur doit entretenir le local en bon état etc...

Par contre, vous êtes tenu aux paiement des réparations locatives et des dégradations commises par vous.

D'où la réponse ci-dessus.